



LETTRE D'INFOS

du 24 mars 2021

Chères Neuvilleuses, cher Neuvilleois

Après un hiver gris et pluvieux, le printemps nous apporte de doux rayons de soleil, la végétation redémarre, un moment propice pour profiter de nos jardins.

J'en profite donc pour vous rappeler, afin de conserver la quiétude de notre village, que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers et susceptibles de causer des nuisances au voisinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les feux sont interdits, c'est pour cela qu'il convient de déposer vos déchets en déchetterie (sur prise de rendez vous au 03 29 78 78 39 pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Copary ou sur internet à l'adresse <https://copary.simplybook.it/v2/>).

Printemps rime également avec grand nettoyage, le Conseil Municipal a décidé d'organiser ce samedi 27 mars une opération « nettoyage de printemps » aux abords du village pour débarrasser nos bords de routes et espaces publics des déchets qui y ont été jetés.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Cette opération se déroulera dans le respect des gestes barrières ; je vous invite donc à nous rejoindre à 8h00 devant la mairie, pensez à vous munir de gants et d'un gilet fluo (des gilets pour les enfants souhaitant participer, accompagnés de leurs parents, seront mis à disposition).

N'hésitez pas à profiter des abords du lavoir et du city-stade pour passer quelques moments de détente. Ces espaces restent ouverts en dehors des horaires de couvre-feu.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire, Christophe MAGINOT